

PROVINCE DE QUÉBEC39^e LÉGISLATURE1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 26 MAI 2010

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 26 mai 2010

Aujourd'hui, à seize heures vingt minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 90 Loi concernant le parc national du Mont-Orford

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.